

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025**



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec les :

Communications

Bureau du vérificateur général du Canada

240, rue Sparks

Ottawa (Ontario)

Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)

Télécopieur : 613-957-0474

Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042

Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance objectifs au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

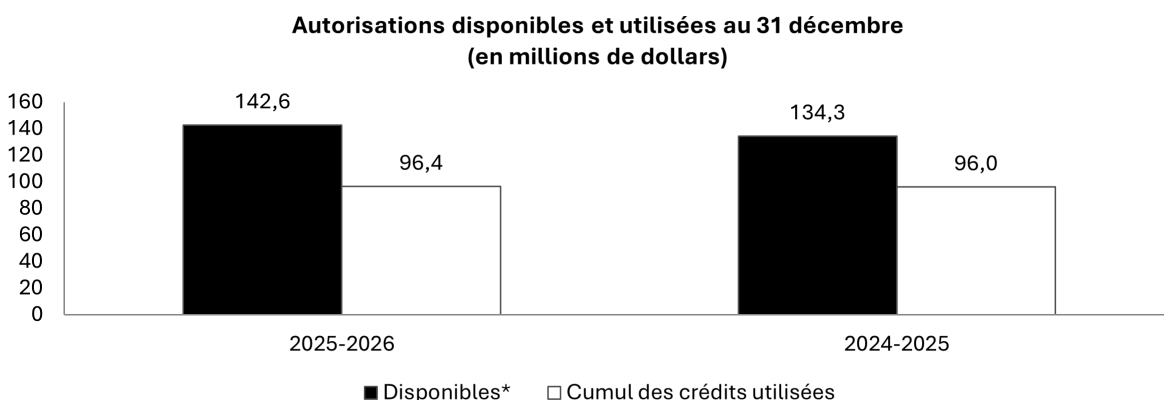
La vérificatrice générale du Canada est une mandataire du Parlement. Elle est indépendante du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la Loi sur le vérificateur général, la Loi sur la gestion des finances publiques, ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à effectuer une surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux ainsi que d'autres entités.

Mode de présentation

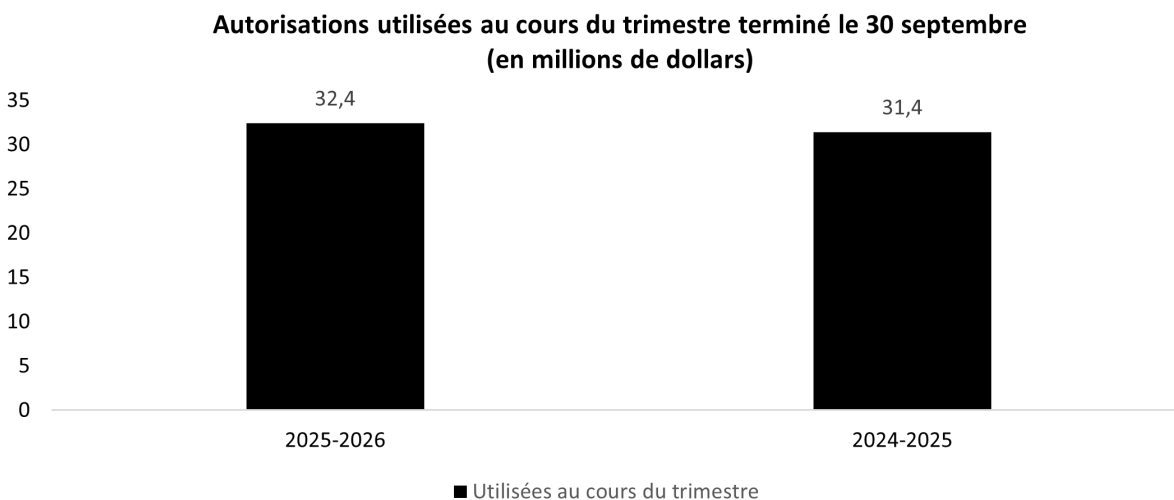
Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du BVG accordées par le Parlement et celles utilisées par le BVG, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2025-2026. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le BVG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles au 31 décembre 2025 ont augmenté principalement en raison du financement additionnel reçu pour les augmentations salariales économiques approuvées, combiné à l'augmentation des autorisations reportées de l'année précédente et à une augmentation du taux des cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux (de 13,8 % à 15,3 %).



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



Risques et incertitudes

Il n'y a pas de risques ou d'incertitudes importants à rapporter.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Il n'y a pas de changement important à signaler quant au fonctionnement, au personnel ou au programme.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,



Karen Hogan, FCPA

Le vérificateur général adjoint
et dirigeant principal des finances,



Jean-René Drapeau, CPA

Ottawa, Canada
Le 27 février 2026

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	130 285	28 678	85 176	124 233	28 256	87 029
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(16)	(38)	(2 660)	(13)	(624)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	127 625	28 662	85 138	121 573	28 243	86 405
Autorisations législatives budgétaires	15 007	3 752	11 256	12 726	3 182	9 546
Autorisations budgétaires totales	142 632	32 414	96 394	134 299	31 425	95 951
Autorisations non-budgétaires	0	0	0	0	0	0
Autorisations totales	142 632	32 414	96 394	134 299	31 425	95 951

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Dépenses :						
Personnel	114 804	29 138	85 845	110 960	29 026	86 674
Transports et communications	4 207	353	1 222	2 700	311	1 391
Information	1 754	106	610	1 400	55	481
Services professionnels et spéciaux	16 848	1 764	4 961	14 831	1 173	5 233
Locations	4 338	693	2 600	3 169	324	1 964
Services de réparation et d'entretien	848	28	61	120	30	71
Services publics, fournitures et approvisionnements	201	1	63	347	85	106
Acquisition de matériel et d'outillage	2 226	338	1 061	3 354	433	647
Autres subventions et paiements	66	9	9	78	0	7
Dépenses budgétaires brutes totales	145 292	32 430	96 432	136 959	31 437	96 574
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(16)	(38)	(660)	(5)	(31)
Des audits internationaux	(2 000)	0	0	(2 000)	(7)	(592)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(16)	(38)	(2 660)	(12)	(623)
Dépenses budgétaires nettes totales	142 632	32 414	96 394	134 299	31 425	95 951